



2 jours en
mars et 2
jours en
mai

DEVELOPPER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES DES JEUNES

Objectif général

Mettre en place un projet de renforcement des compétences psychosociales auprès du public jeune (12-18 ans).

Objectifs pédagogiques

- ✓ Définir le concept de compétences psychosociales (CPS).
- ✓ Expliquer l'apport du développement des CPS dans une démarche de prévention, d'éducation pour la santé et de promotion de la santé.
- ✓ Expérimenter des activités de renforcement des CPS.
- ✓ Reconnaître les attitudes éducatives favorisant le développement des CPS.
- ✓ Lister les conditions d'implantation et critères de qualité des programmes de renforcement des CPS.
- ✓ Repérer les principaux freins et leviers pour implanter efficacement un programme CPS dans sa structure.
- ✓ Construire une progression pédagogique.
- ✓ Elaborer un conducteur de séance.

Programme

- ✓ Les ancrages théoriques :
 - Les compétences psychosociales définies par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)
 - Education pour la santé et Promotion de la santé
- ✓ Les prises de risque à l'adolescence : rôle des CPS
- ✓ Les repères méthodologiques et les critères d'efficacité pour l'implantation d'un projet CPS
- ✓ Les repères pédagogiques pour conduire une séance
 - Le contenu et la progression pédagogiques
 - Le cadre et les règles de fonctionnement
 - Les attitudes éducatives qui favorisent le développement des CPS
- ✓ Les outils d'intervention sur les CPS
- ✓ L'évaluation

Public ciblé par la formation

Cette formation s'adresse aux personnels des secteurs de la santé, de l'éducation, du social, souhaitant renforcer les CPS de jeunes de 12 à 18 ans dans le cadre d'actions collectives.

Pas de prérequis si ce n'est un intérêt pour la thématique.





Modalités pédagogiques

Cette formation, comme l'ensemble des formations proposées par l'IREPS Pays de la Loire, est conçue en corrélation avec les objectifs visés sur un principe d'alternance entre des apports conceptuels et une pédagogie interactive basée sur la construction de l'expérience (apprendre en faisant).

Dans un climat d'interactivité sécurisant, le rythme de chacun sera respecté et tiendra compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être des participants.

Outre la parole et l'écoute, les formateurs pourront utiliser des supports et méthodes d'animation variés tels que vidéos, photos-expression, jeux de rôle, dessins, brainstorming...en alternant des temps de travail individuels, en binôme ou en sous-groupes, favorisant ainsi la dynamique de groupe, la participation et l'implication de chacun, à sa mesure.

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier documentaire et une bibliographie seront mis à disposition en ligne.

Les journées sont interactives et participatives et demandent l'implication de chacun à sa mesure. La dynamique du groupe et la cohérence de la formation nécessitent d'être présent à l'ensemble des journées et nous serons vigilantes également au respect des horaires.

Pour une meilleure mise en œuvre des acquis et faciliter l'implantation des projets dans les structures, **il est recommandé d'inscrire de 2 à 4 professionnels d'une même structure.**

Modalités organisationnelles

Durée de la formation : 4 journées de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 soit 6h30 de formation par jour pour un total de 26h pour les 4 journées de formation.

- ✓ Lundi 16 mars 2020
- ✓ Mardi 17 mars 2020
- ✓ Lundi 25 mai 2020
- ✓ Mardi 26 mai 2020

Lieu de la formation : Canopé,
40 rue Gaston Ramon à La Roche sur Yon

Intervenantes

Emilie PROVOST et Magaly
CARCHEREUX, chargées de mission à
l'Ireps Pays de la Loire pôle Vendée

**La Roche-sur-Yon,
Les 16, 17 mars et 25, 26 mai 2020**

Inscription et renseignements :
IREPS Pôle Vendée
ireps85@irepspdl.org
02 51 62 14 29

S'inscrire en ligne

Formation financée par
l'ARS Pays de la Loire